

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU LUNDI 10 JANVIER 2000

Etaient présents : Cabinet MOREL-SERGENT : MM. Serge MOREL, RIZZO.

Conseil Syndical :

Mmes, de GRAMONT, PICOT, de la ROCHE, ROMAND.

MM.BILLARD, CASTRIC, Jacques MAUREL, REBOURCET, WURMSER.

Membres Associés : MM.GRIMAUD, LABROSSE

Excusés : Mme FRANCOIS, M. JOGUET, M. NOEL

1. BILAN DE LA TEMPETE DU 26 décembre 99



Sept **cheminées d'aération**, perpendiculaires au vent, ont été endommagées. Celle de l'escalier 5 a détérioré la terrasse et l'édicule de l'ascenseur provoquant des fuites dans l'appartement du 3^{ème} étage. Le cabinet MOREL a fait une déclaration à l'assurance. Des **réserves** seront faites auprès de l'expert quant aux autres cheminées éventuellement ébranlées et **aux dommages à l'étanchéité des terrasses**. Il y a lieu de prévoir un **abattement pour vétusté** et l'application d'une franchise. Les travaux ne pourront être réalisés qu'après pas-

sage de l'expert (aucune date n'est encore fixée). Des travaux d'urgence ont mis hors d'eau les bâtiments touchés.

Quelques autres dégâts sur **l'éclairage** des chaussées et l'une des **antennes télé**.



18 arbres (non-assurés) ont été touchés de manière sérieuse (abattus ou cassés). L'équipe espaces verts a procédé au redressement des arbres déracinés et couchés, il n'est pas certain qu'ils reprennent tous. Un plan de **replantation** sera soumis à l'A.G. pour débuter en automne 2000.

La remise en état (nettoyage, reconstruction) nécessite un **budget supplémentaire** qui sera défini lors de la prochaine réunion du Conseil, devis à l'appui.

Le débit des arbres abattus ou cassés par la tempête, ou volontairement en raison des dangers qu'ils suscitaient, nous permet de mettre à la disposition, des résidents intéressés, des bûches en libre service. Attention si vous brûlez des résineux, vous devez faire ramoner votre cheminée **deux fois par an**.

Pour les **parties privatives** (stores, vitres), Elles sont couvertes par les **assurances individuelles** des résidents auxquels les déclarations doivent impérativement être adressées.

2. PROBLEMES CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE

- Les **pannes de chauffage** de Noël ont fait l'objet d'un rapport d'ELYO. Deux chaudières sont tombées en panne et une pompe a explosé suite à la mise en route d'un nouvel échangeur à plaques (URANUS) à la station 14.
- **Détartrage** : Terminé pour l'ensemble, seul deux gros problèmes subsistent (11 & 49) en cours de solution (lourde). Il reste à faire l'équilibrage.

Ce compte rendu a été diffusé dès le 15/01 sur OdM TV,

les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, des annonces, des renseignements utiles, misent à jour régulièrement

- Un plan de manipulation des vannes (1 fois par an) va être mis en place pour éviter leur entartrage.

3. CENTRE COMMERCIAL

La commission paritaire s'est réunie. La rénovation de l'aile Nord (SG, BNP, Opticien, etc...) va être réalisée en premier, dans l'esprit du projet global. Cette rénovation nécessite par l'état de vétusté du bâtiment ne pose pas de problèmes juridiques l'emprise au sol et les tantièmes n'étant pas modifiés. La résidence reste très vigilante sur la conformité des projets proposés, et à déjà refusés à deux reprises pour non-respect de nos conditions préalables.

4. DIVERS

- La **circulation des camions** de "livraisons rapides" pose problème en raison de leur vitesse excessive à l'heure des sorties scolaires. Une action est en cours.
- La liste des **délégués de bâtiment** est enfin terminée. Comme cela se faisait en 98, chaque délégué recevra, pour information, l'ordre du jour des réunions du conseil syndical ainsi qu'une copie du compte-rendu. Leurs participations aux réunions du Conseil et fortement encouragée.
- **M. et Mme Sauvage** prennent leur retraite et nous quittent le 30 avril prochain. Le recrutement est en cours.

5. Préparation de l'ASSEMBLEE GENERALE

- M. Grimaud prépare une note d'information sur **la réfection des parkings**. Les accès de garages sous les immeubles seront financés sur le fond procédures.
- Pour **le ravalement**, un vote pré-budgétaire est prévu. Les honoraires de l'architecte auteur de l'analyse global seront couverts par le fond de procédures.
- **Mélanges des eaux usées et eaux pluviales**. Les travaux s'élèvent à environ 150 000 FF. Il est possible d'obtenir une subvention de l'AGENCE de l'EAU. L'obtention de cette subvention est liée à un ensemble de mesures coûteuses (la radiographie de 10% des tuyauteries des eaux usées et pluviales) qui coûteraient plus cher que le montant de la dite subvention. Nous comparons les diverses possibilités.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le

Lundi 21 FEVRIER 2000 à 20 heures.

Nos réunions sont publiques, UNIQUEMENT pour les copropriétaires

pour joindre le Conseil tél : 01 34 62 16 94, fax : 01 34 62 04 32

email : odmtelevision@post.club-internet.fr

Ce compte rendu a été diffusé dès le 15/01 sur OdM TV,

les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, des annonces, des renseignements utiles, misent à jour régulièrement

Orée de Marly				
DELEGUES de BATIMENT				
N°	Bât.		Nom	Tél
1-2-3	V	M	SONCARRIE U	01 34 62 92 50
4-5-6	W	Mme	HONORE	01 30 56 57 76
7	X	*Mme	de la ROCHE	01 34 62 97 09
8-9-10	L	Mme	CONTENT	01 30 80 06 28
11-12-13	J	Mme	OLLIER	01 34 62 85 28
		M	LESPONNE	01 34 62 55 88
14	K	M	DU PEUPLE	01 34 62 97 96
15-16-17	I	M	AZZIS	01 34 62 96 89
18-19-20	H	*Mme	ROMAND	01 34 62 89 27
21-22-23	G	M	BAVIERE	01 34 62 53 13
24-25-26	F	*M	GRIMAUD	01 34 62 86 45
27-28	E	M	ARROUET	01 34 62 98 59
29	D	Mme	LEGRAND	01 34 62 95 83
30	C	M	AUCLAIR	01 34 62 15 70
31-32-33	B			
34	A	M	JOGUET	01 34 62 86 02
		M	VINIT	01 34 62 12 50
35	U	Mme	AUFFRET	01 34 62 51 47
36-37-38	T	Mme	MEIHLAC	01 30 56 66 81
39-40	S	Mme	PATTYN	01 34 62 66 57
41	P	Mme	CORNU	01 34 62 60 94
42	R	Mme	D'ELLOY	01 30 56 64 63
43-44-45	M	Mme	GOUTRON	01 34 62 88 43
46-47-48	O	Mme	POUCHARD	01 34 62 59 24
49-50-51	N	Mme	LABRID	01 34 62 12 00
17/01/00			* membre du Conseil Syndical	